



LE TAMBOUR

10 Décembre 2009

Conseil Municipal du 3 Décembre 2009 : La garderie du Roudour devient communale

La garderie de l'école du Roudour a été mise en place au début des années 80. Dans un premier temps, elle reposait sur le bénévolat d'enseignants et de parents d'élèves qui accueilleraient à tour de rôle les enfants. En 1984, l'Association des Parents d'Elèves de l'école du Roudour a ensuite assuré le fonctionnement de la garderie en employant Martine POSTIC, toujours en poste, et Maryvonne LE DILAVREC qui y a travaillé pendant plus de 10 ans. La garderie est installée depuis plusieurs années dans les locaux communaux de l'ancien centre médical. Elle a obtenu en 2002 un agrément de la Protection Maternelle et Infantile pour l'accueil de 25 enfants dont 15 de moins de 6 ans.

L'APE du Roudour, devant faire face à des difficultés administratives et financières, a décidé de mettre fin à la gestion de la garderie au 31 Décembre 2009.

Monsieur le Maire a rappelé que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a été effectuée dans le but de dynamiser les secteurs de la commune en prônant le maintien des services en place, voire la création de nouvelles activités. L'enfance et la jeunesse faisant partie de ces critères, Monsieur le Maire souhaite que la prise en charge des enfants hors horaires scolaires soit assurée. Ainsi, à compter du 1er Janvier 2010, la garderie du Roudour, en conservant le personnel actuellement en poste, deviendra municipale et ouverte à tous les enfants, dans les mêmes locaux, aux horaires et tarifs actuellement en place :

- ♦ Horaires d'ouverture : en période scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7 h 30 à 8 h 35 le matin, de 16 h 20 à 19 h l'après-midi, avec une aide aux devoirs le lundi et le jeudi, aux enfants du primaire.
- ♦ Tarifs - Matin : 1,30 € pour un enfant, 0,80 € pour le deuxième - Après-midi : 2,60 € pour un enfant, 1,80 € pour le deuxième - Goûter : 1,20 € pour un enfant de 16 h 30 à 17 h

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, il est prévu à terme une ouverture supplémentaire le mercredi. Nous demandons aux parents intéressés de se faire connaître en Mairie le plus rapidement possible.



Cette délibération du Conseil Municipal a été adoptée à l'unanimité.

*De gauche à droite :
Martine JAOUEN, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales,
André RIOU, Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires, Paul UGUEN, Maire, Martine POSTIC, animatrice de la garderie et les enfants.*

Dans ce numéro :

Permanences du Maire et des Adjointes	2
Horaires de la Mairie pendant les fêtes	2
Suite du Conseil Municipal du 3 Décembre	2
Nouvelle signalisation au Collège Roz Avel	2
Gros plan sur : La fête de la classe 1951	3
La fête des cinquantenaires	3
Associations et loisirs	3
Infos	4
Les dates à retenir	4

Permanences du Maire et des Adjointes

Voici les prochaines permanences du Maire et des Adjointes, du vendredi 18 h au lundi 8 h, en cas de mariage, décès ou de circonstances graves. Ils sont également présents en Mairie le samedi matin

- ◆ Week-end du 18 au 21 Décembre : Martine JAOUEN

- ◆ Week-end du jeudi 24 au Lundi 28 Décembre : Rémy LE MEUR
- ◆ Week-end du jeudi 31 Décembre au Lundi 4 Janvier : Daniel FUSTEC

Afin de joindre l'élue de permanence pendant ces week-ends, vous devez appeler le 06.14.96.29.55.

Horaires de la Mairie pendant les fêtes de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera ouverte jusqu'à 17 h les jeudis 24 et 31 Décembre et fermée les samedis 26 Décembre et 2 Janvier. En cas d'urgence, vous pouvez contacter l'élue de permanence au 06.14.96.29.55 ou, pour le week-end de Noël, au 06.89.87.73.99 et, pour le week-end du 1er de l'an, au 02.98.72.81.13.

Suite du Conseil Municipal du 3 Décembre

- **Locations de terrains au plan d'eau** : augmentation de 3,72 % au loyer 2008, conformément à l'arrêté du 29 Septembre 2009 de M. le Préfet des Côtes d'Armor. Unanimité.

- **Allocation de vétérance sapeurs-pompiers** : attribution de l'allocation de 322,10 € aux anciens sapeurs-pompiers. Unanimité.

- **Abords du centre commercial et des espaces verts de Toul Mouded : tarification des entretiens.** Augmentation des tarifs 2008 de 2 %. Unanimité.

- **Subventions 2009** adoptées à l'unanimité

- **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics : engagement d'une consultation.** Morlaix Communauté propose aux communes de son territoire une consultation groupée en vue de l'élaboration pour le 31 Décembre 2009 d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics prévu par la loi du 11 Février 2005. Unanimité.

- **Convention entre la Commune et l'Etat : instruction des autorisations d'urbanisme relatives à l'occupation du sol.** Instruction par les services de l'Etat (D.D.E.A.) des permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager et certificats d'urbanisme de type b et par les services de la Mairie des certificats d'urbanisme de type a et des déclarations préalables. Unanimité.

- **Fonds de concours : Morlaix Communauté.** Pour des dépenses d'équipement, la Commune peut solliciter auprès de Morlaix Communauté un fonds de concours de 16 467 € maximum pour un investissement du double. Unanimité.

- **Régularisation foncière.** Rétrocession à la Commune par M. et Mme Hervé FLOQUET, Lotissement ar Roudour, d'une emprise de 75 m² de leur terrain correspondant à une partie du talus de l'école du Roudour. Frais d'actes à la charge de la Commune. Unanimité.

- **Participation pour Voirie et Réseaux** : délibération spécifique pour l'extension du réseau électrique vers le terrain de M. Ronan HERRY, situé Hent ar Miliner. Unanimité.

- **Désignation d'un élu référent sécurité routière** : pas de candidat.

- **Décisions modificatives** (modifications budgétaires). Unanimité.

- **Surcoût architectural** dans le cadre de réalisation de logements sociaux. Unanimité.

- **Inventaire communal des cours d'eau** par la Chambre d'Agriculture. Avis favorable.

- **Bibliothèque communale** : informatisation. Unanimité.

Inauguration de la nouvelle signalisation du Collège Roz Avel



Lundi 30 Novembre, Joëlle HUON, Conseillère Générale, Paul UGUEN, Maire, André RIOU, Adjoint au Maire aux affaires scolaires, Pierre LE DILAVREC, Conseiller Municipal, les membres du Conseil d'Administration du Collège, les élus des communes voisines et Bernard FLANT, Principal du Collège, ont inauguré la nouvelle signalisation de l'établissement mise en place par le Conseil Général qui a la gestion des Collèges, commission d'ailleurs présidée par Joëlle HUON. La nouvelle signalétique du Collège consiste en un « totem » situé devant l'entrée de l'établissement et en trois porte-drapeaux, français, breton et européen. A cette occasion, Joëlle HUON a rappelé les travaux de modernisation de l'établissement engagés par le Conseil Général depuis quelques

années : réalisation d'un self-service dont le système de comptage « biométrique » des élèves sera effectif dans quelques semaines, réalisation de toilettes, changement des huisseries, ravalement de façades... Paul UGUEN, le Maire, se réjouit des investissements faits par le Département qu'il remercie.

Gros plan sur...

« La fête de la classe 1951 »



Peut-être reconnaissez-vous ces personnes nées en 1931 qui posent en compagnie du Maire, Charles LE MEUR, de l'Adjoint au Maire, François GUILLOUX et du Secrétaire de Mairie, François COJEAN (de gauche à droite et de haut en bas) :

- ♦ Jean LE VOT, Jean BRIAND ?, François LE GUEN, ?, ?,
- ♦ François COJEAN, Edouard QUÉRÉ, Antoine DUBOURG, Léonie DAFNIET, Pol PERON ?, Renée VIEL, Jacques TILLY, Pierre DERRIEN,
- ♦ François GUILLOUX, Marguerite LEITNER, Louis NEDELLEC ?,

Francine NEDELLEC (reine de la classe), Marie-Thérèse PERON, Charles LE MEUR.

Fête des cinquantenaires



Les personnes nées en 1959 se sont retrouvées samedi 5 décembre au Restaurant les Monts d'Arrée.

Voici la photo de groupe sur laquelle se trouvent les cinquantenaires de l'année (de gauche à droite et de haut en bas) :

- ♦ Gérard COLLÉOU, Eric POSTIC, Christine LE GAC, Caroline MORVAN, Marcel LAQUERRE, Marc LEFEVRE (caché), Daniel LE ROUX,
- ♦ Edith ANDRÉ, Eliane FERRAND, Chantal COLLÉOU, Sonia FLOC'H, Christian FLOC'H,
- ♦ Michel LE ROY, Rémy GUÉGUEN, Dominique TOUDIC et Odette GOARNISSON.

Associations et loisirs

Guerlesquinaise Football : Alexia PHILIPPE, arbitre officiel



Dimanche 6 Décembre, les membres du bureau de la Guerlesquinaise Football organisaient la remise officielle d'écusson d'arbitre central à Alexia PHILLIPE (1ère à gauche au 1er rang de la photo) qui représentera désormais le club sur les terrains du secteur.

Alexia est devenue arbitre aux termes d'une formation et d'un concours qu'elle a terminé major de sa promotion (98,5 points sur 100 !).

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de

Guy BROUSSE, formateur de la commission des arbitres, de Jean-Pierre GEFROY, représentant de l'Amicale des arbitres et de Jean-Pierre DERRIEN, parrain d'Alexia pendant sa formation.

**MAIRIE de
GUERLESQUIN**

Place Martray
BP 14
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79
Télécopie : 02 98 72 90 64
E-mail : guerlesquin@wanadoo.fr
Site Internet : www.guerlesquin.fr

EDITION ET PRODUCTION :
MAIRIE DE GUERLESQUIN

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
PAUL UGUEN, MAIRE
DEPÔT LEGAL :
7 FÉVRIER 2003



INFOS

Elections MSA 2010

Entre le 5 et le 20 Janvier 2010 et comme tous les cinq ans, les assurés MSA vont être appelés à élire celles et ceux qui les représentent au sein de la MSA, leur régime de protection sociale. Ce vote, qui se déroulera par correspondance, désignera les 1 822 délégués cantonaux, qui éliront ensuite les 27 futurs administrateurs de la nouvelle entité réunissant les deux départements : la MSA d'Armorique. Retrouvez plus d'informations sur les élections MSA 2010 et toute l'actualité de la MSA sur www.msa-armorique.fr

Maison de la formation du Pays de Morlaix

Quel que soit votre âge, que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, qualifié ou non, si vous souhaitez changer de métier, obtenir un diplôme ou améliorer vos compétences, les points d'accueil de la « Maison de la Formation Professionnelle » sont là pour vous aider. Une brochure, disponible en Mairie, recense toutes leurs coordonnées sur le Pays de Morlaix.

Tous au numérique : le fonds d'aide

Le 8 Juin 2010, en Bretagne, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales va être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Pour assurer le passage à la télé numérique de l'ensemble de la population, trois types d'aides financières ont été mises en place par l'Etat :

- ◆ Pour les foyers résidant dans des zones couvertes par la TNT : aide de 25 € maximum pour l'acquisition d'un téléviseur TNT intégrée, ou d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL ou aide de 120 € maximum pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau.
- ◆ Pour les foyers résidant dans des zones non couvertes par la TNT : aide à la parabole de 250 € maximum pour une réception par satellite.

Renseignements auprès du centre d'appel : 0970 818 818. Les dossiers de demande d'aides sont téléchargeables sur le site : www.tousaunumerique.fr

Les dates à retenir

Jusqu'au 31 Décembre : Inscriptions sur les listes électorales - Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Lundi 14 Décembre :

- ◆ **De 8 h 45 à 10 h 15** : Permanence de l'OPAH de Morlaix Communauté : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Mairie.
- ◆ **De 18 h à 19 h** : Conseil Municipal Jeunes - Mairie.

Samedi 19 Décembre à 18 h : Arbre de Noël de l'Amicale des Communaux - Salle ar Blijadur.

Dimanche 20 Décembre à 10 h : Assemblée Générale des ACPG-CATM - Salles des associations à Porz ar Gozh Ker.

Jeudi 25 Décembre :

Joyeux Noël !

A 10 h 30 : Messe à l'église



Jeudi 31 Décembre : Soirée de la Saint Sylvestre par le restaurant des Monts d'Arrée - Halles.

Jeudi 1er Janvier : Bonne Année !

Mardi 5 Janvier

- ◆ **De 9 h 30 à 12 h** : Permanence de M. INIZAN, Assistant social, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90. - Mairie.
- ◆ **De 14 h à 17 h** : Permanence de la Mission Locale sur rendez-vous au 02.98.15.15.50. - Mairie.

Jeudi 14 Janvier : Assemblée Générale du Club des Aînés - Porz ar Gozh Ker.

Samedi 16 Janvier :

- ◆ **14 h** : Galette des rois de la Fnaca - Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker.
- ◆ **17 h** : Assemblée Générale du Tennis Club - Salle des associations à Porz ar Gozh Ker.

Lundi 18 Janvier, de 8 h 45 à 10 h 15 : Permanence de l'OPAH de Morlaix Communauté : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Mairie.

Vendredi 22 Janvier : Collecte des encombrants et de la ferraille par Morlaix Communauté.